

C'est la rentrée au Technocentre :
Il n'y a pas que les parkings qui saturent

l'étincelle*

Mardi 12 septembre, non
aux ordonnances Macron
À 12h dans la Ruche
À 14h manif à Paris

Technocentre Renault Guyancourt pour la construction d'un parti  des travailleurs communiste révolutionnaire lundi 11 septembre 2017

Le 12 septembre, tous en grève et dans la rue

Une fois de plus, le président Macron s'est lâché par une petite phrase bien chargée de mépris. En visite d'Etat à Athènes, il a déclaré qu'il ne céderait sur ses projets de réforme « *ni aux fainéants, ni aux cyniques ni aux extrêmes* ». Il voudrait jouer au chef d'Etat droit dans ses bottes, disposé à faire passer ses mesures en force. Mais gare à l'effet retour et à la colère du monde du travail !

Les ordonnances des patrons

Dévoilées fin août, chacune des mesures des ordonnances modifiant le Code du Travail est une attaque en règle contre les travailleurs : licenciements à peu de frais, précarité accrue pour les salariés, et liberté pour les patrons de faire leur loi dans chaque entreprise.

Pour le président du Medef, Pierre Gattaz, ce n'est qu'une « première étape » : il en demande plus. Le Premier ministre, Édouard Philippe, prépare déjà une suite : la hausse de la CSG, une réforme des retraites et de l'assurance chômage, et pour les plus riches, une quasi-suppression de l'ISF. Alors qu'on soigne les patrons au nom du sauvetage de l'économie, voilà que les grandes entreprises affichent des bénéfices record : plus de 50 milliards de bénéfices au premier semestre 2017 pour les entreprises du CAC 40, soit 25 % de plus que pour le premier semestre de l'an dernier.

Et il faudrait qu'on laisse faire ? Il faudrait qu'on écoute la CFDT, qui avait déjà approuvé la loi El Khomri au printemps 2016 et récidive ? Il faudrait qu'on se résigne, comme nous y convie le secrétaire général de la confédération FO alors que nombreux sont les syndicats de sa confédération qui vont participer à la manifestation du 12 septembre ?

Des raisons de participer massivement à cette journée de grève et de manifestations appelée par la CGT, la FSU et SUD/Solidaires, on en a plus qu'il n'en faut.

Le plafonnement de l'indemnité pour licenciement abusif doit permettre aux patrons de licencier même de façon parfaitement illégale en sachant que cela ne leur coûtera pratiquement rien.

Le droit accordé aux patrons des petites entreprises de négocier en dessous même des minima fixés par les accords de branche, va leur

permettre d'imposer baisses des salaires, suppressions de primes ou augmentation des horaires en pratiquant le chantage aux suppressions d'emplois ou à la fermeture. C'est une pratique déjà courante, y compris dans de grandes entreprises. Elle deviendrait la règle.

La durée des CDD et le nombre de leurs renouvellements possibles pourraient être modifiés selon les branches au gré des besoins du patronat, accroissant encore la précarité des emplois.

Quant à la fusion des instances des représentants du personnel (Délégué du Personnel, Comité d'Entreprise et Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail), elle vise à les transformer en professionnels du papotage avec les employeurs, le fameux dialogue social censé remplacer les luttes.

Le massacre des emplois aidés

Le gouvernement ose parler de politique pour l'emploi. Mais il est le premier des licenciés, avec la réduction drastique du nombre d'emplois aidés, qui passeront de 460 000 à 310 000 fin 2017.

Répartis essentiellement dans les services publics et dans des associations assurant des services sociaux, ces salariés remplissent des tâches indispensables : dans cette rentrée scolaire, de nombreuses mairies n'ont pas pu assurer le bon fonctionnement des cantines des écoles ou ont supprimé carrément des activités périscolaires ou de soutien aux élèves en difficulté ou handicapés.

Cette journée de grève et de manifestations du 12 septembre doit être le plus massivement suivie. Et il ne faudra pas en rester là. Une journée d'action le 21 septembre est déjà annoncée par la CGT. Indépendamment de toutes les tactiques, accords ou désaccords des directions syndicales, il ne tient qu'à nous de faire du 12 septembre le point de départ d'une riposte générale du monde du travail.

Un semestre plein les poches

2,4 milliards d'euros de bénéfices au premier semestre 2017 ! Heureusement que les accords de compétitivité ont soi-disant sauvé Renault, car on frôlait la faillite... Alors que les conditions de travail se dégradent et que les salaires sont quasiment gelés depuis 2013, les hauts dirigeants de Renault se gavent de stock-options ou d'actions gratuites, et les gros actionnaires de dividendes. Des milliards qui proviennent du travail des salariés Renault et prestataires dans les usines ou les bureaux, des contrats précaires, de la flexibilité imposée, etc. Raison de plus pour réclamer notre dû !

La stratégie du toujours plus

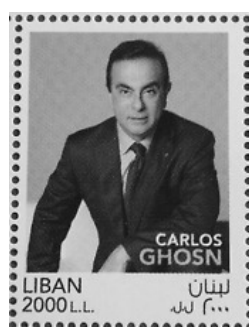
Les 14 et 15 septembre prochains, Renault, Nissan et Mitsubishi tiendront une convention à Paris, en vue de définir leurs plans stratégiques 2018-2022 qui seront dévoilés en octobre. Ces plans contiendraient de nouvelles synergies : plus de 50% de pièces communes sur tous les véhicules des trois constructeurs en 2022, et la possibilité pour chaque usine de fabriquer les modèles de ses partenaires.

Ghosn, qui dirige les trois entreprises, se rêve déjà en PDG du premier constructeur automobile mondial, avec la rémunération qui va avec. Mais pour atteindre ces objectifs, les salariés vont devoir trimer. On n'est pas obligé d'avoir les mêmes rêves.

Chacun ses objectifs

Carlos Ghosn a déjà annoncé ses objectifs pour Renault d'ici 2022 : + 40 % de chiffre d'affaires (soit 70 milliards d'euros contre 49 en 2016) et une marge opérationnelle d'au moins 7 % (6,4 % l'an passé). Et pour les embauches et les augmentations de salaire, c'est quoi l'objectif ?

Carrément timbré



Depuis cet été, Ghosn a droit au Liban à un timbre à son effigie. Pour l'occasion, une cérémonie a eu lieu au luxueux « Yacht Club » de Beyrouth. Ghosn y a déclaré que s'il a investi « dans le vin, les services financiers, l'immobilier ou la publication »

au Liban, c'est bien sûr pour « aider son pays en contribuant à son développement économique ». Quelle générosité ! Bientôt, il va déclarer que s'il gagne 15 millions d'euros par an, c'est pour le bien des salariés de Renault et Nissan.

La fin sans les moyens

Pas de miracle à la rentrée : les parkings sont de nouveau saturés. Il y aurait trop de monde au TCR ? Non, il y a juste un problème d'anticipation de la part d'une direction qui augmente la charge de travail et

le nombre de résidents, mais pas les infrastructures. De ce côté-ci, pas de miracle non plus. Et dire que les bâtiments de Renault Rueil sont vides...

Barbecue SM

La DEA-SM (Direction Engineering Alliance-Système Multimédia) organise mardi un barbecue à la Ferme du Manet à Montigny. Sauf que le comité de direction de la DEA-SM demande 8 € aux salariés pour y participer. Ils les prennent pour des saucisses ?

GM&S : reprise... de la lutte

Jeudi 7 septembre, le Tribunal de Commerce a entériné la reprise de l'usine GM&S à La Souterraine (Creuse). Sauf que GMD ne reprend que 120 salariés sur 277. Avec un effectif si réduit, il y a de quoi douter de la pérennité du site. Quant à Renault et PSA, les deux principaux donneurs d'ordre, et au gouvernement, aucun ne veut mettre la main à la poche pour mieux indemniser les 157 licenciés.

Mais les salariés ne désarment pas. La semaine dernière, ils ont tenté de bloquer PSA Poissy, la fonderie de Sept Fons et Renault Flins. Et ils ont organisé, samedi, une opération escargot jusqu'à Guéret, la préfecture de la Creuse. Ils ont raison : vu les profits de Renault et de PSA, ces licenciements sont totalement injustifiés.

Chantier de démolition

Les ordonnances Macron veulent généraliser les « contrats de chantier », des contrats déjà appliqués dans le BTP et certaines entreprises de la convention collective Syntec (bureaux d'études). Ainsi les employeurs pourraient embaucher aussi facilement qu'en CDD, mais sans prime de précarité, ni date de fin de contrat. C'est l'employeur qui décide quand le « chantier » est terminé, et il s'exonère des procédures de licenciement. C'est la précarité totale. Empêchons ces ordonnances de passer, pour que nos vies ne se transforment pas en véritables chantiers.

Vent d'Est

Après 6 jours de grève en juin dernier, menés par 10 000 des 12 300 salariés de Volkswagen en Slovaquie (ex Skoda), ceux-ci ont obtenu une augmentation de salaire de 14,1 %, une prime de 500 € et une journée de congé supplémentaire.

La direction de VW a osé déclarer aux médias que le salaire moyen était de 1800 € à l'usine de Bratislava, soit deux fois le salaire moyen en Slovaquie. Ce qui a énervé la plupart des ouvriers qui gagnent moins de 1000 € (679 € par mois en début de carrière) pour fabriquer des Porsche Cayenne et des Audi Q7, soit trois fois moins que leurs collègues allemands.

Une victoire qui pourrait donner des idées à leurs collègues tchèques, serbes, hongrois... ou français !